

Séance du 19 SEPTEMBRE 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 41

Titre / FEDER 2014-2020 - NOUVELLE COMPOSITION DU COMITE LOCAL  
"INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTEGRE" (ITI)

Rapporteur : Monsieur PEREZ Christian expose que,

Géré par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'« Investissement territorial Intégré » (ITI) est un outil de mise en œuvre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) qui s'appuie sur une stratégie de développement territorial au niveau d'un territoire urbain. Les actions retenues au titre de l'ITI contribuent à l'atteinte des objectifs du FEDER.

L'article 7 du règlement FEDER de 2013 prévoit le soutien au « *développement urbain durable au moyen de stratégies qui prévoient des actions intégrées destinées à faire face aux défis économiques, environnementaux, climatiques, démographiques et sociaux que rencontrent les zones urbaines, tout en tenant compte de la nécessité de promouvoir les liens entre les milieux urbains et ruraux. Le développement urbain durable est soutenu à l'aide des investissements territoriaux intégrés visés à l'article 36 du règlement (UE) n° 1303/2013, à l'aide d'un programme opérationnel spécifique ou à l'aide d'un axe prioritaire spécifique* ».

La mobilisation de l'ITI est soumise à trois conditions cumulatives et obligatoires :

- la mise en œuvre d'une stratégie territoriale intégrée de développement par un territoire urbain,
- des actions à mettre en œuvre éligibles au FEDER,
- des dispositions en matière de gouvernance pour gérer l'ITI, à travers un comité local.

En réponse à l'appel à candidatures de la Région de 2015, la Communauté d'agglomération de La Rochelle met en œuvre une stratégie intégrée de développement durable mobilisant les crédits du dispositif ITI. Une enveloppe de 3 millions d'euros est donc fléchée pour soutenir des projets éligibles aux priorités d'investissement du FEDER suivantes :

- le développement des usages du numérique,
- la transition vers une économie à faibles émissions de CO2,
- la protection des ressources naturelles.

La stratégie de la Communauté d'agglomération de La Rochelle s'appuie sur sept priorités :

- l'accessibilité au territoire,
- un développement démographique équilibré et accueil des populations,
- la création d'emploi et le développement économique,
- l'inclusion sociale,
- l'anticipation des impacts du changement climatique,
- la préservation du cadre de vie et de l'environnement,
- le renforcement des fonctions de centralité.

Un premier projet a été identifié dès l'élaboration de la stratégie : l'aménagement du Pôle d'échange multimodal, pour lequel 2,9 millions d'euros de FEDER sont mobilisés via l'ITI. d'autres projets sont en cours d'identification, notamment sur les usages du numérique.

Par délibération du 26 janvier 2017, le Conseil communautaire a validé la création du comité local ITI. Son rôle consiste à sélectionner les projets s'inscrivant dans l'une des priorités de la stratégie intégrée de développement durable de l'agglomération de La Rochelle et éligibles au FEDER. Les projets mobilisant l'ITI doivent obligatoirement être sélectionnés par ce comité avant de faire l'objet d'une validation définitive au niveau de la Région.

Le comité local ITI est composé de :

- M. Héлары, conseiller communautaire délégué notamment aux TIC,
- Mme Desveaux, Vice-Présidente en charge de la mobilité des transports,
- M. Denier, Vice-Président en charge du développement durable,
- M. Poisnet, Vice-Président en charge de l'Economie sociale et solidaire, la commission d'appels d'offres, les marchés publics et les bâtiments patrimoine,
- M. Mauvilly, conseiller communautaire,
- M. Faucher, Président du Conseil de développement, en tant que représentant de la société civile organisée,
- Mme Peleau-Labigne, Directrice générale des services, en tant que représentant de l'administration de la CdA.

Suite au départ de Mme Peleau-Labigne, le comité local ITI est désormais composé de :

- M. Héлары, conseiller communautaire délégué notamment aux TIC,
- Mme Desveaux, Vice-Présidente en charge de la mobilité des transports,
- M. Denier, Vice-Président en charge du développement durable,
- M. Poisnet, Vice-Président en charge de l'Economie sociale et solidaire, la commission d'appels d'offres, les marchés publics et les bâtiments patrimoine,
- M. Mauvilly, conseiller communautaire,
- M. Faucher, Président du Conseil de développement, en tant que représentant de la société civile organisée,
- M. Yann Guyomarch, Directeur général des services délégué, en tant que représentant de l'administration de la CdA,
- M. Franck Laherrère, Directeur général des services délégué, en tant que représentant de l'administration de la CdA.

La Région Nouvelle-Aquitaine y siège également mais ne prend pas part aux votes.

Après délibération, le Conseil communautaire décide :

- D'approuver la nouvelle composition du comité local ITI.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ  
POUR EXTRAIT CONFORME  
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION  
LE VICE-PRÉSIDENT

Christian PEREZ

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE LA ROCHELLE

Date de convocation : 13/09/2019  
Date de publication : 26/09/2019

Séance du 19 SEPTEMBRE 2019 à Vaucanson (PERIGNY)

Sous la présidence de, Monsieur Jean-François FOUNTAINE (Président),

Membres présents : M. Christian PEREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT, Mme Martine VILLENAVE, M. Antoine GRAU, M. Daniel VAILLEAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Guy DENIER, M. David CARON, Vice-présidents ; Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Christian GRIMPRET, M. Alain DRAPEAU, M. David BAUDON, M. Yann HÉLARY, M. Dominique GENSAC, M. Jean-Philippe PLEZ, M. Vincent COPPOLANI, Mme Catherine LÉONIDAS autres membres du Bureau communautaire.

Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Patrick BOUFFET, M. Michel CARMONA, M. Vincent DEMESTER, Mme Patricia DOUMERET, Mme Sophorn GARGOULLAUD, Mme Magali GERMAIN, M. Didier GESLIN, Mme Bérangère GILLE, M. Jonathan KUHN, Mme Line LAFOUGÈRE, M. Pierre LE HÉNAFF, Mme Catherine LE METAYER, Mme Isabelle LEGENDRE, M. Jacques LEGET, M. Jean-Claude MORISSE, M. Hervé PINEAU, Mme Martine RICHARD, M. Didier ROBLIN, M. Yves SEIGNEURIN, Mme Nicole THOREAU, M. Alain TUILLIÈRE, Mme Chantal VETTER, M. Stéphane VILLAIN, Conseillers.

Membres absents excusés : M. Jean-Louis LÉONARD procuration à M. Stéphane VILLAIN, M. Michel SABATIER, Vice-président ; M. Éric PERRIN procuration à Mme Brigitte DESVEAUX, autres membres du Bureau communautaire.

Mme Séverine AOUACH-BAVEREL, M. Jean-Claude ARDOUIN procuration à M. Guy DENIER, Mme Brigitte BAUDRY, M. Yannick CADET, Mme Sally CHADJAA, M. Frédéric CHEKROUN, Mme Mireille CURUTCHET procuration à M. Antoine GRAU, Mme Nadège DÉsir, Mme Sylvie DUBOIS procuration à M. Henri LAMBERT, M. Philippe DURIEUX, Mme Samira EL IDRISSE, Mme Patricia FRIOU, M. Christian GUÉHO, M. Dominique HÉBERT, M. Arnaud JAULIN procuration à M. Christian PEREZ, Mme Anne-Laure JAUMOILLIÉ procuration à Mme Nicole THOREAU, M. Brahim JLALJI, M. Patrice JOUBERT procuration à M. Vincent DEMESTER, Mme Véronique LAFFARGUE procuration à Mme Isabelle LEGENDRE, M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Michel MAUVILLY, M. Jacques PIERARD, M. Michel ROBIN procuration à M. Didier GESLIN, M. Pierre ROBIN procuration à Mme Séverine LACOSTE, Mme Mathilde ROUSSEL procuration à M. Yves SEIGNEURIN, Mme Salomé RUEL, Mme Catherine SEVALLE procuration à Mme Patricia DOUMERET, M. Jean-Marc SOUBESTE procuration à M. Jean-Philippe PLEZ, Mme Anna-Maria SPANO procuration à Mme Sophorn GARGOULLAUD, M. Paul-Roland VINCENT procuration à M. David CARON, Conseillers.

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel VAILLEAU

Membres en exercice : 82  
Nombre de membres présents : 49  
Nombre de membres ayant donné procuration : 16  
Nombre de votants : 65  
Abstention : 0  
Suffrages exprimés : 65  
Votes pour : 65